Le présent numéro est couplé avec le précédent numéro 150 que certains ont pu lire sur notre site internet . Chers Membres ou Abonnés qui n'avaient pas encore réglé l'année 2020, nous comptons sur vous et vous en remercions. Certains trouveront leur carte d'adhérent jointe à cette revue, qu'il en soit remerciés aussi.

## REVUE N° 151 Juillet 2020

	Sommaire	Pages
٠	EDITORIAL  Marcel Giraud 6/2020	1
<b>*</b>	HISTOIRE de nos VILLAGES  Ange Vitalis Fuveau/Antoine Richard Trets 1973	2 à 8
*	ARCHEOLOGIE  Céramiques Sigillées et Potiers Romains  Marcel Giraud 5/2020	9 à 14
*	PAGE PROVENÇALE Poème de Valère BERNARD : I Jouvent 1883  Paul Nougier 2008	15
	Conditions d' abonnement 2020	16

## LA HAUTE VALLEE DE L'ARC Numéro 151

Juillet 2020

2° Trimestre 2020 6 euros

Abonnement: 4 Numéros par an 20 €

Dépôt Légal: 11 Juin 2009

ISSN: 0296-1865

Directeur de la Publication : Marcel GIRAUD Responsable de la Rédaction : Marcel GIRAUD

Imprimeur : STEP Copie Place 8 mai 1945 83910 POURRIÉRES Editeur : Société d'études et de recherches de la haute vallée de l'Arc

Rue Girodot BP 19 13530 TRETS

Association Loi 1901 - Agrément Ministériel : 17/04/1971

## Editorial

## « Et Maintenant, qu'allons-nous faire? »

Comme tout le monde, nous avons dû nous conformer aux directives sanitaires, aux mesures de protection imposées face à cette pendémie qui frappe de nombreux pays et qui, au moment de l'édition de ce numéro, nous rend frileux, sceptique, hésitant lorsqu'on peut remettre à demain, ce que nous ne pouvons pas faire aujourd'hui.

Le principal, n'est-ce pas d'avoir pu échapper à ce virus? Et je souhaite que tous nos lecteurs (membres associatifs ou abonnés) soient en bonne santé malgré les contraintes et consèquences liées à cette situation sanitaire que nous n'aurions jamais penser subir en ce début du XXI° siècle.

La SERHVA comme toutes les associations a dû reporter, annuler, s'organiser afin de rester en contact mais, hélas, avec nos sociétaires internautes seulement et dès que le courrier a repris, des échanges ont pu être réalisés.

Notre revue portant le numéro 150 fut, pour la première fois, mis en ligne sur notre site internet gràce à notre spécialiste, Dominique Commelin, que je remercie à nouveau car elle a dû gérer aussi des difficultés de diffusion.

Par contre, nous tenons à tranquilliser nos sociétaires et abonnés, la revue 150 et la présente vous sont adressées par la poste mais nous vous demandons de vous mettre à jour pour la cotisation 2020 dont le montant est inchangé, ce qui nous aidera à mieux gérer les éditions. Nous comptons sur vous.

En ce qui concerne notre Assemblée Générale, nous projetons de reporter celle-ci à la rentrée de Septembre en prévoyant une journée culturelle si tout redevient comme avant.

Dans ce numéro, nous publions deux articles parus en 1973 sur quelques hommes célèbres des villages de Fuveau, signé Ange Vitalis et un petit historique sur les rue de Trets, signé Antoine Richard, deux auteurs autodidactes de notre vallée.

Pourquoi reproduire ces articles ? Nombreux sociétaires arrivés après 1973 ne les connaissent pas, ces textes sont toujours d'actualité et les nouveaux arrivants sont quelquefois curieux de connaître un brin d'histoire de leur nouveau lieu de résidence, c'est aux médiathèques qui recoivent nos revues qu'ils cherchent à se renseigner.

NOS PEINES: Au moment de la rédaction de ce bulletin, nous venons d'apprendre la disparition d'un Ami et Fidèle sociétaire. Et oui, René GROSSI nous a quittés en ce mardi 16 Juin à la suite d'une longue maladie due à un médicament (supprimé depuis). René, pendant de longues années, apporta son aide précieuse dans les expositions, il a même été le concepteur de maquettes (Baume de 11 h.) que nous présentâmes dans celle des « habitats de la HVA » A son épouse, Laure, artiste peintre incontestée de notre Sainte Victoire, sous

son nom Laure Willems, à sa famille, les Amis de la SERHVA adressent leurs

## Histoire de nos Villages

Comme annoncé dans notre éditorial, nous reproduisons ci-après deux articles parus dans notre revue en 1973, c'est à dire, seulement deux années après la naissance de notre association:

- N° 9 paru en Février 1973 : Petit historique des rues de la Cité Médiévale de TRETS sous la plume d'Antoine RICHARD, président fondateur de la SERHVA.
- ★ N° 11 paru en Novembre 1973 : Petit historique sur quelques Seigneurs de FUVEAU sous la plume d'Ange VITALIS, Vice président de la SERHVA.

Avant ou après ces articles, voici quelques ouvrages qui nous sont connus ayant abordé ces thèmes :

- Tout d'abord, un ouvrage collectif réalisé sous la Direction de Guy VAN OOST et les « Amis du Village » en 1991 : « REGARDS sur TRETS en Provence »
- Plus anciennement, les ouvrages de l'Abbé CHAILLAN :
- » Recherches Archéologiques et Historiques sur Trets et vallée de 1893
- > Recherches Archéologiques et Historiques sur Fuveau de 1901
- Sans oublier, le très intéressant recueil réalisé en 1982/83 sous le titre de : « Historique des Noms de Rues de Trets » par le P A E et ses collaborateurs, Charles Brémond, Roseline et Guy Van Oost, Anne Peyre.
- > Un village en basse Provence, FUVEAU, des origines à l'aube du XIX° siècle » de 1998 Michel COLON

## Les SEIGNEURS de FUVEAU:

Beaucoup de personnes, de la commune de FUVEAU, mais aussi de notre Vallée de l'Arc, voudraient avoir quelques renseignements sur le passé et sur les familles des seigneurs de notre commune. Je ne pourrai, dans ce modeste bulletin, que donner un bref aperçu, un simple résumé de ce que furent ces familles, leur rôle et leur contribution à l'histoire de FUVEAU.

Malgré que ce mot de seigneur éveille souvent chez le peuple un sentiment antipathique, un certain nombre d'entre eux accomplirent leur tâche dignement et, soit par des faits ou par leurs oeuvres, méritent que le pays garde leur souvenir.

Voici la liste chronologique des familles qui eurent pour fief le territoire de FUVEAU: De Puget, d'Hupays, de Rodulfe, de Durant (Duranti), de Vitalis, de Faudran, de Régis, de Peysonnel, de Foresta, de Mathieu, de Guérin, de Boutassy, de Montaulieu, d'Hermitte, de Cabre de Thomassin, de Séguiran, Long, Etienne Barthélémy.

## 1) Les Puget:

Jacques de Puget était déjà le seigneur de FUVEAU au commencement du XV° siècle, et possédait une tour féodale au quartier de la Grand-Bastide. Son fils Raymond de Puget fut homme de lettres, maître rational et conseiller du roi René. Cette famille ne cessa d'agrandir son domaine seigneurial au fil des années. Un descendant homonyme du premier seigneur de ce nom Jacques de Puget fit faire un treillis de fer qui formait la cloison d'une chapelle dans

l'église Saint-Sauveur d'Aix et fit placer cette inscription « Hoc opus fecit, fieri Jacobus Pugeti, condominus de Afuvello, anno 1531 ». Cette famille disparaîtra de l'histoire de FUVEAU à la fin du XVII° siècle, elle résidait au château de Puget, au bord de l'Arc (dont le quartier porte son nom) après la Barque, notons aussi le quartier de la Pugère et celui de la Pugette, toujours relatif à cette famille.

## 2) Les d'Hupays ou d'Hupais:

Cette famille est originaire de près de SISTERON, un village qui porte son nom. Un certain H. d'Hupays fit l'acquisition de la hoirie de Louis de Puget. Le cadastre du mílieu du XVIII° siècle le cite propriétaire de la Pugette, de la Roquette et des Amandiers. Cette famille a donné le nom à un quartier et un de leurs descendants fut maire de notre commune sous Napoléon III. Mais la lignée des d'Hupays ne comporta plus que des femmes et ce nom s'est éteint aujourd'hui.

## 3) Les Rodulfe:

Elzéar Rodulfe, le premier du nom, était originaire du diocèse de Digne et acquit, en l'an 1445, la seigneurie de FUVEAU et de Chateauneuf-le-Rouge, il posséda la Grande-Bastide et passa un acte avec le magnifique et puissant seigneur Raymond de Puget, professeur en droit, pour certaines terres du quartier de la Grande-Bastide; il acquit également, en 1485, un jardin derrière l'église. Son successeur, Balthazard Rodulfe fut plusieurs fois consul d'Aix; Louis Rodulfe, fils du précédent, seigneur de FUVEAU, eut pour fils Balthazard II, celui-ci continua la lignée de son père, élu premier consul d'Aix, l'an 1581, et marié à Claire Martin de Puyloubier. Il n'en eut que des filles, dont l'une d'elles se maria dans la maison des Riquetti.

Mais l'épouse et héritière de Balthazard Rodulfe et ses filles, avant de se défaire de leurs « ménages » de Saint-Jean de Mélissane, de la Grande-Bastide et de Rives-Hautes eurent de très dispendieux procès à soutenir avec la communauté de Fuveau. Je n'en relaterai pas ici tous les détails en raison de leur étonnante longueur.

## 4) Les Duranti ou Durand :

Origine probable de cette famille : un certain Laurent Durand était en 1363 au nombre des écoliers que le pape Urbain V avait admis dans son studium de Trets.

En 1432, H. Durand a laissé un curieux testament qui est entre les mains de M. Duranti de la Calade. Il lègue, entre autres choses à Saurine, épouse d'Etiennne Eyme, de Trets, une maison dans la dite commune, qui était située devant le four, près du cimetière. Ce nom de Durand étant fort répandu à l'époque, il est difficile de démêler d'une façon précise la généalogie des Durand d'Aix, de Trets ou de Fuveau.

Louis Duranti était maître rational en la cour royale de Provence en 1469 ; son fils Bertrand, conseiller au Parlement en 1501, et ses deux petits-fils, dont l'un, Georges, était

seigneur de Peynier et le second Jacques « possède terre à la font de l'Olme ». Cette famille possède également au Mont de Gardanne et la bastide de Bramefan, en terroir de Fuveau.

La généalogie se continue par Jean Durand, chevalier de Malte, vers 1585; Joseph Durand, co-seigneur de Fuveau, puis Pierre, Gaspard, Sexius Durand. Le 7 Janvier 1669, les Durand sont confirmés dans leur noblesse; en 1672 environ, ils vendent leur part de seigneurie de Fuveau à Jean Baptiste de Régis, leur parent et cousin.

## 5) Les Vitalis:

Dès le 18 Avril, 1402, nous rencontrons un Pierre Vitalis qui « possède terre à la Font de l'Olme », près de la Grand-Bastide. En 1414, Hugues Vitalis passe une reconnaissance de dette à Roque, seigneur de Fuveau (actes de J. Pascalis, notaire à Trets), et le 7 Juin 1471, Jacques Vitalis reconnaît à Raymond Puget un « hermas » au quartier du Rouve . Pierre de Vitalis second du nom, est pourvu en l'an 1525 d'une charge de conseiller et maître rational en la Chambre des Comptes de Provence.

Brillant professeur et docteur en droit, il détenait également une part de la seigneurie de Pourcieux, une terre au Lauvas, une vigne à Barrelette, une « ferrage » près du chemin de Rousset à Auriol; ce co-seigneur passe à Fuveau un acte, dans la grande salle du château-forteresse des Vitalis, situé à la Place-Vieille, dite, de Saint Paul, près de la porte Fabre, au commencement même de la rue de Nice, devant les témoins, Pierre Bassac et Louis Bérenger. Le 8 Juillet 1542, Pierre de Vitalis achète la terre d'Arpille, dite des Prêcheurs, au quartier des Baumouilles; le dit domaine s'agrandit considérablement avec les Vitalis, au point qu'il avait pour confronts: « le vallat de Favaric, la ferme de Château-l'Arc, les Rayols, la Roquaude, le vallat de Gréasque (le moulin compris) et l'Arc. Aussi les Vitalis ajoutèrent à leurs prénoms le nom de Baumouille. Ce quartier important se trouve entre la ligne de chemin de fer de Carnoules et la route de Rousset à Fuveau à 1 km. De notre village environ.

Pierre de Vitalis eût de sa femme, Béatrice Moutte, deux enfants, Esprit et Cosme. Le premier fut conseiller aux Comptes, puis au Parlement (1554) et épousa Benoite, fille de Guillaume de Gras et d'Hélionne de Forbin-Gardanne. Cosme hérita des co-seigneuries de Fuveau et de Pourcieux; il eut de sa femme Marguerite: Marc-Antoine, qui fut seigneur de Pourcieux, et Pierre et Raynaud ou Raymond, tous les deux co-seigneurs de Fuveau.

Pierre (3<sup>ème</sup> du nom) eut pour fils Cosme et Marc-Antoine (2<sup>ème</sup> du nom) (I) Note à la fin de l'article.

En 1614, Marc-Antoine n°I et Raynaud de Vitalis avaient conclu une transaction au sujet des Baumouilles. Cosme de Vitalis possède le pré du Castel, terre qui s'étend du grand pont de Fuveau à la ligne de chemin de fer, route de la Coopérative. Cosme sera inhumé le 12 Novembre 1684 dans l'église paroissiale de Fuveau en présence de Louis Depoisier et L. Bernard, consuls, Claude Talon et Vitalis, prêtres. La même sépulture fut accordée à son frère Marc-Antoine.

Parmi cette lignée, nous trouvons encore André Vitalis, avocat à la Cour d'Aix, coseigneur de Fuveau, Paul, avocat et sieur du lieu-dit, Messire de Séguiran-Vitalis Pierre, etc... et nous terminons avec cette famille noble de Fuveau. Je me permettrais d'ajouter quelques renseignements sur une autre branche des Vitalis qui, sans avoir accédé à la noblesse, n'en a pas moins tenu une place considérable dans le pays pendant trois siècles. De cette famille paraît Jean Vitalis, consul en 1574, Antoine, qui fût prêtre en 1569.

Avec le début du XVII° siècle se présentent à nous des Vitalis « ménagers », tailleurs d'habits, consuls, marchands, trésoriers, prêtres surtout, greffiers, notaires, maires. Nous citerons Louis Vitalis, curé de Fuveau, Jacques Vitalis, qui sera pasteur pendant près d'un demi-siècle, Etienne-Pascal Vitalis et Joseph Vitalis, tous les deux prêtres.

Nous trouvons encore Augustin Vitalis et Etienne du même nom, tous les deux coseigneurs de Fuveau, ce dernier fut enseveli dans la chapelle des Pénitents le 31 Décembre 1753.

Et pour terminer avec la famille des Vitalis, voici l'abbé Pascal Vitalis, prêtre de Fuveau, et comment les hommes de la Révolution rendent hommage à ce digne pasteur :

- Extrait du registre des délibérations du conseil communal :

« Au 24 Frimaire an III, le conseil étant assemblé, Jean-Louis Vitalis président... accorde au citoyen Etienne-Pascal Vitalis, prêtre, le bénéfice de la loi salutaire, comme tous ceux qui ont rendu à leur patrie tant de services utiles à la République. Il se donna pendant 42 ans à l'agriculture et aux tailleurs de pierre de charbon. Ami de la Révolution, il a ouvert sa bourse et son cœur surtout à ses concitoyens. Ses ennemis l'ayant fait mettre en état d'arrestation le 20 Octobre 1793 ; mais n'ayant rien trouvé de suspect, il fut remis en liberté.

Son frère Joseph Vitalis, co-seigneur, prête serment dont la teneur suit : « Je jure haine à la royauté et à l'anarchie, attachement et fidélité à la Constitution de l'an III de la République », mais il refusa à la charge de maire qu'on lui offrait.

(à suivre)

A. VITALIS.

#### Notes. I.

Il est à remarquer que, dans les grandes familles, les mêmes prénoms se répètent, ce qui peut prêter souvent à confusion au cours d'une étude superficielle. Un nouveau-né portait le même prénom que son grand-père, qui en était souvent le parrain, et parfois le même que son père, en hommage à celui qui était à l'origine de la prospérité de la famille.

Cette coutume n'est d'ailleurs pas spécifique à la noblesse et nous la retrouvons dans les vieilles familles terriennes de la Provence. Un fils de paysan s'honorait de porter le prénom de son aïeul, même s'il était quelque peu désuet, et tel riche propriétaire se rappelait avec fierté que son père était qu'un humble métayer.

Une autre coutume, que l'on peut rapprocher du droit d'ainesse seigneurial : l'aîné de la famille paysanne était appelé couramment de son nom de famille au lieu et place du prénom, parfois modifié par un diminutif, ainsi, par exemple, Pascal devenait Pascalet, Vidal, Vidalet, Margal, Margalet, Reboul, Reboulet...etc.

## La cité de TRETS

#### Les Rues:

Promenons-nous dans ces vieilles rues, étroites et tortueuses, qui convergent vers le vaisseau de pierre de l'église de Notre-Dame de Nazareth. On comprend très bien que, pour nos ancêtres dont la foi était sincère et naïve, c'était plutôt vers l'église paroissiale que se

tournaient leurs prières, dans ces temps troublés où moines et prêtres séculiers se livraient souvent une guerre sans merci.

Ce n'est sans doute pas par hasard que la première maison communale se trouvait à côté de l'église, comme le symbole de l'alliance du peuple avec ses prêtres. Très tôt à TRETS, sans doute dans une de ces confréries mi-religieuses, mi-charitables, se forma le premier conseil de la communauté qui, pendant des siècles va lutter durement pour arracher aux seigneurs et aux prieurs de Saint Victor, bribes par bribes, quelques uns de leurs privilèges.

Marchandant et discutant pied à pied, devant des barons tout-puissants ou des intendants arrogants, n'hésitants pas parfois à engager des procédures longues et coûteuses devant le Parlement d'Aix, ils obtiennent des droits d'usage et de pacage, les passages à travers les biens seigneuriaux qui enserrent la cité de tout côté, ils obtiennent droit de « lignérer » et de « busquéjer » dans les forêts, droit de chasse et de « glandage », droit aussi d'y cuire la pierre pour fabriquer leur chaux.

A travers ces rues, sous ces ponts jetés en travers des ruelles pour loger quelques familles de plus, dans ces « androunes » déclives et obscures, c'est l'âme courageuse de ce peuple de paysans et d'artisans que l'on retrouve dans ces humbles maisons dont quelquesunes sont restées telles qu'elles étaient à leur origine. Façades aux pierre grises érodées par le temps, linteau de chêne équarri à la hache, porte étroite aux moulures ciselées, lourd anneau battant de fer, elles s'entrebâillent parfois sur le vide et le ciel remplace la toiture disparue. Deux portes, une avec deux ou trois marches s'ouvrant sur un couloir étroit à l'escalier roide, l'autre ras du niveau de la rue : par l'une pénétrait les humains, par l'autre l'animal, c'est à dire l'âne et, pour les plus fortunés, la chèvre. Un étage, c'était la cuisine et une chambre, rarement deux, souvent obscures, au dessus, c'était le grenier où s'accumulaient les richesses de ces pauvres gens, la réserve de foin glanée le long des chemins, et qui servait souvent de literie pour les enfants, suspendus aux poutres, quelques chapelets d'oignons ou d'ail, et dans de modestes jarres la réserve de légumes secs pour l'hiver (gesses, pois chiches ou vesces). Retournons dans l'étable pour y découvrir des richesses plus importantes, pas dans tous les fovers, hélas! une énorme jarre pansue contenait le blé qu'on irait au fur et à mesure des besoins faire moudre au moulin du Seigneur, moyennant redevance, une jarre plus modeste pour l'huile d'olive et parfois (oh! rarement) un tonneau qui contenait la produit du grappillonage que l'intendant du Seigneur autorisait après la récolte. Parfois aussi (quelle fortune!) sous un auvent, dans une arrière cour minuscule un cochon attendait sa ration de glands avant de finir sa vie sous le couteau pour être jeté dans le saloir. Dans les grandes occasions, avec parcimonie, un morceau en figurerait sur la table les jours de fête.

Si modeste soit-il, c'était le « fougau », le refuge, l'abri pour toute la famille. Les contacts sociaux se faisaient dans la rue, des ruelles étroites où tous les habitants se retrouvaient dans les jours de fête comme dans les jours de deuil. Sait-on qu'à TRETS, comme dans tous les villages provençaux, se pratiquait « l'apaillage » ? Chaque habitant allait récolter dans les campagnes et les bois la « bauco », cette graminée qui pousse abondamment dans nos terrains incultes, et on le répandait à foison dans les rues pour en faire un tapis épais, au début , ce tapis avait assez belle allure, parsemé des brins de thym et de romarin qui le parfumaient , et les enfants avaient plaisir à s'y ébattre. Mais rapidement, l'odeur changeait de nature, car, par la fenêtre, on déversait dans la rue les eaux grasses de la vaisselle et, pire encore le contenu, solide et liquide, du vase de nuit! Car là était le but de l'apaillage, créer une réserve permanente de fumier que chacun récupérait précieusement le jour du nettoyage

pour fertiliser le coin de terre cultivée sur les restanques des Blaques, et, dans le cloaque infect alimenté par l'apport des eaux pluviales qui se déversaient librement des toitures sans le secours de gouttières ni tuyaux de descente, chiens errants et pourceaux s'y disputaient les reliefs de nourriture.

Un acte de police, en date du 2 février 1554, tente de réglementer cette situation, non de l'interdire : « Il sera prohibé à tout habitant, sous peine de cinq sols d'amende, de déverser quoi que ce soit dans la rue, sans avoir au préalable crié d'une voix forte et par trois fois : Gare! ». Il importait donc au passant, lors de l'injonction, de se mettre rapidement à l'abri s'il ne voulait pas recevoir sur les épaules cette manne qui n'avait rien de céleste.

Ajoutons que l'usage de l'apaillage était encore pratiqué à TRETS en 1863. (Honoré DUBOIS : Les agréments de TRETS)

Si nos lecteurs ont le désir de retrouver dans le vieux TRETS quelques-unes des maisons qui ont gardé le caractère de leur origine, je leur signale les suivantes :

- Rue Denfert-Rochereau, une maison en ruines.
- La venelle, dite « Trou de Mme Lion », ancien moulin à huile et chemin de ronde intérieur pour la desserte des remparts.
- Rue Borde, n°1 et 5, porte voûte de porte.
- Rue Hoche, n°13, maison type.
- Impasse de la place de la Liberté, intérieur des fortifications.
- Rue Docteur Pourcin, maison type.
- Rue Paul Bert, synagogue et maison attenante.
- Rue Grande-Pujade, maison du Lion et fenêtre d'époque.

Je propose également de remarquer, sur la place Pailheiret, une maison à encorbellement, l'étage supérieur faisant saillie protégeait ainsi un étal surélevé où des marchandises étaient exposées à la vente hors de portée des chiens, ailleurs on peut voir encore des crochets de fer scellés dans le mur où les quartiers de viande se trouvaient suspendus, il devait être difficile d'en juger la qualité dans l'épaisse nuée de mouches qui voltigeaient autour!

Dans ces rues, où la plupart des maisons ont subi une restauration pas toujours d'un goût très heureux, hélas! Il serait souhaitable qu'une ou deux de ces maisons que je signale ci dessus soient conservées dans leur état originel, comme un témoignage de leur origine médiévale.

Je pense ici avec émotion à la cité de Pérouges, dans l'Ain où, à l'intérieur des fortifications dont la porte est surmontée de la fière devise : Pérouges des Pérouges, ville imprenable ! ,en souvenir d'un siège héroïque qu'elle a soutenu contre les dauphinois en 1469, chaque maison a été restaurée dans son style d'origine, on peut en parcourir les rues sans qu'aucune faute de goût ne vienne choquer le regard

A la suite de la première partie de cette étude parue sur le bulletin précédent, nous avons été sollicités en vue d'organiser une visite collective et commentée du vieux TRETS, notamment par des enseignants désireux d'y conduire leurs classes.

Nous allons nous employer à satisfaire ces demandes et mettre sur pied des visites dirigées pour le printemps prochain.

Nous avons publié sur notre bulletin n°8 un plan cadastral en 1827 de notre cité. Le nom des rues de l'époque appelle certaines explications en raison de leur origine provençale et des déformations subies lors de leur francisation. Une étude des noms de lieux sera présentée prochainement.

Au début de cette étude, j'émettais l'hypothèse que la cité primitive à l'époque galloromaine, pouvait se trouver plus à l'est et couvrir la partie allant du portail Saint Jean au lotissement des Rampauds.

Je viens d'apprendre récemment que, au cours de travaux de canalisation en 1972, une très belle mosaïque polychrome a été découverte dans la rue Gasquet (n°35 sur le plan de 1827) à un niveau très inférieur au niveau actuel, 2 mètres m'a-t-on assuré.

Il est regrettable que nous n'ayons pas été informés lors de cette découverte et la tranchée a été rebouchée sans que les études ou un relevé photographique aient pu être entrepris.

Nos membres ignorent peut être que notre commune est une des rares communes du département à avoir conservé chez elle son fonds d'archives, dont l'origine remonte au XII° siècle.

Récemment, une remise en ordre a été effectuée par les soins dévoués et compétents de la direction des archives départementales de Marseille.

Ce travail a permis de dégager quelques parchemins très importants, dont la charte du roi François 1<sup>er</sup> en 1519 qui autorise la communauté de TRETS à tenir la foire du 24 Août.

Cette pièce sera photocopiée par nos soins afin d'être présentée au public.



Antoine RICHARD.

# Archéologie

## Céramiques Sigillées & Potiers Romains

Marcel GIRAUD 04/2020

Au cours de nos voyages familiaux à la découverte du Patrimoine de nos régions, et toujours malgré tout attiré par l'histoire antique, j'ai été particulièrement intéressé par les visites d'ateliers de potiers romains, que dis-je « ateliers » , plutôt de véritables centres de fabrication de poteries dont les fameuses « Céramiques Sigillées » largement diffusées en Gaule mais également sur tout le territoire Romain d'origine ou investi.

Notre « Haute Vallée de l' Arc » n'échappa pas à la commercialisation de cette céramique de haut de gamme qui sera retrouvée sur les grandes « Villae Rustica » édifiées tout le long de la Voie Aurélienne et plus à l'ouest, en Languedoc, le long de la Voie Domitienne. C'était la porcelaine de Limoges antique !!

Le Centre de potiers de la Graufesenque, tout à côté de Millau reçut ma visite plusieurs fois car je voulais retrouver le lieu de fabrication d'une sigillée provenant d'un complexe romain situé dans le quartier de Pion Para sur la commune de Trets. Ce fragment de poterie comportait la signature du potier qui fut identifié par le conservateur, Mr Vernet que j'eus le plaisir à rencontrer.



Voici le fragment du socle de ce plat. On aperçoit un graffiti sur le bas du corps.

Mais c'est à l'intérieur que figure la signature de ce potier galloromain de la Graufesenque

L'image suivante représente l'intérieur et la signature.



La Graufesenque, un centre de fabrication énorme !! Installé en bordure du Tarn où l'argile y était abondante et le bois aussi, ce sont les éléments indispensables. La romanisation amena des potiers et leur technologie, ces centres de production devinrent importants avec une expansion considérable au cours des années précédents notre ère.

Mais il fallait de la main d'œuvre et devinez où les romains la trouvèrent ? Chez le peuple Gaulois évidemment, des artistes qui avaient déjà fait leur preuve. Monsieur Vernet, conservateur au site de la Graufesenque que j'eus le plaisir de rencontrer plusieurs fois m'avait fait une comparaison expressive : « Notre centre de fabrication de poteries s'intensifiant au cours du second siècle deviendra un Hyper Marché de la poterie » ; c'est pour cette raison que de nombreux potiers émigreront vers Banassac en Lozère (lorsque je dis : de nombreux, ils seront une trentaine). Mais Banassac deviendra à son tour, un grand atelier de production que je découvris également lors d'une visite en 2012 - Reportez vous quelques années en arrière, octobre 2012, sur la revue 120, vous pourrez relire un article à ce sujet, comme d'ailleurs dans la revue 116 de 2011 où l'article en page 9 sur les « Céramiques et Poteries de la Préhistoire à l'époque moderne » sous la plume collective de Christophe Vaschalde, Yves et Marcel Giraud, présente quelques lieux de découvertes de ces sigillées en haute vallée de l'Arc.

Plus récemment en 2014, c'est à Montans dans le Tarn, tout à côté de Gaillac, célèbre pour ses vins doux, que nous fûmes attirés avec nos Amis Dhumeau, fidèles sociétaires, par ce lieu mythique où les romains installèrent un centre de production important prenant la suite d'une occupation humaine antique (préhistorique et protohistorique) reconnue.

C'est au XVIII° siècle que sera signalé, la première fois, par un érudit bénédictin né à Gaillac, Dom Joseph Vayssette, la présence de poteries romaines à Montans.

En l'an 1855, des fouilles organisées par Elie Rossignol, historien du cru, (notre Fernand Chauvin) mettront à jour le grand centre de fabrication de céramiques tarnais. A la suite de ces premières interventions, ces installations romaines seront étudiées et devant l'ampleur de ces découvertes, des prospections et recherches seront réalisées sur le site pendant de nombreuses années par d'éminents archéologues, poursuivies en 1971, par les chercheurs bénévoles du CERAM (Centre d'études et de recherches archéologiques de Montans) que l'on pourrait identifier à la SERHVA, avec la cerise sur le gâteau, la création d'un superbe musée de site, l' Archéoscope de Montans réalisé dans les années 1995.

Il faut préciser qu'entre les années 1970 et 1990, les découvertes et études collectives se succèderont avec un intérêt certain qui passionneront nos chercheurs et motivera une mise en valeur de ce site.

Si je me suis inspiré de l'ouvrage de M. Thierry Martin, édité en 1996 « Céramiques Sigillées et Potiers Gallo-Romains de Montans » que vous pouvez emprunter à la bibliothèque de la SERHVA, c'est à cause de la perfection à décrire les principes de la fabrication de cette belle

10

céramique par les potiers de Montans aux 1° et second siècle de notre ère. Par contre, il est important de signaler que si la Graufesenque et d'autres ateliers plus locaux serviront les sites de notre région, l'aire de diffusion de Montans sera principalement sur l'ouest Atlantique.



A présent nous allons suivre succinctement les étapes de la fabrication de ces belles céramiques à vernis rouge qui auraient pour origine romaine, milieu du 1° siècle avant JC. dans les provinces d'Arezzo (L'arétine, une merveille), Pise, etc..

Les ingrédients indispensables sont tout naturellement l'argile (Assez pure), l'eau et n'oublions pas, le bois à volonté pour chauffer les fours.

L'argile était travaillée et stockée à l'abri de la lumière. Si une rivière était proche, l'eau pouvait être canalisée, alimentant citernes ou bassins ou éventuellement fournie par des puits.

En comparant ou en rapprochant le produit des fouilles et prospections sur des sites romains, on s'aperçoit qu'on est en présence d'une vaisselle assez standardisée avec des formes à peu près similaires de couleur rouge.

Le potier prenait une motte d'argile, la disposait régulièrement sur un tour (en principe en bois) dont l'axe était équipé d'un petit plateau (le rondeau) de bois ou d'argile qui servait au façonnage aux gabarits des formes et des tailles choisies des récipients à produire.

Un moule en terre cuite était ensuite utilisé et permettait de donner la forme et les décors souhaités mais ces décors pouvaient être finalisés à l'aide de poinçons en terre cuite ou à la molette et même à main levée.

Tout cela ne pouvait se réaliser que grâce au « savoir-faire » de ces fameux artistes, ce qui est d'ailleurs expliqué en détail dans l'ouvrage cité ci-dessus dont nous nous sommes inspirés.

Le démoulage n'était effectué qu'après un travail de finition très pointilleux (épaisseur régulière, lissage des parois, parfait des décors) sans oublier la signature du potier.

Ce travail ne pouvait se faire qu'après un temps de séchage qui, en fonction de l'argile employée, était plus ou moins long.

Puis vient ensuite, l'engobage qui va permettre donner aux poteries cette fameuse couleur rouge.

Il est à noter que sur les sites de « Villae Rustica » on retrouve

des quantités de poteries appelées « communes » ou « indigènes » aux couleurs de la matière première employée, souvent de l'argile claire, sans ou peu d'engobe, aux formes diverses, fabriquées dans des ateliers locaux, les sigillées rouges étant réservées aux propriétaires.

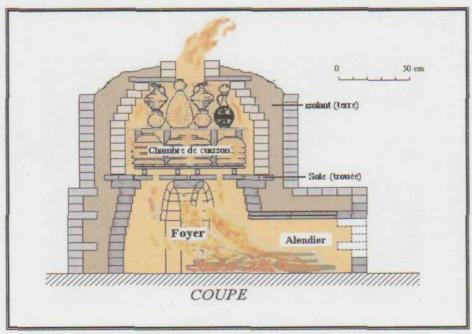
Comment fait-on l'engobage? Un récipient contenant une argile fluide et pure par décantation sert à donner à ces poteries que l'on trempe dans cette préparation, cette patine rougeâtre mais il faut que la pâte du vase à traiter soit crue et humide afin que l'engobe s'y fixe. Quelques raccords éventuels pouvaient être réparés au pinceau.

Mais la perfection et la longévité de l'engobe ne dépendent que du sérieux de sa réalisation et de la matière première employée.

Un séchage à l'air mais à l'abri de la lumière et de l'humidité était indispensable avant la mise au four.

Ces aires de fabrication étaient équipées de plusieurs fours de capacité variable qui permettaient de répondre à la demande. On pouvait cuire un millier de pièces pour des fours peu importants mais chaque complexe de cuisson sera adapté au cours des quelques siècles de production. On peut supposer que chaque potier avait la responsabilité de son four.

Nous allons essayé de vous décrire un de ces fours à l'aide d'un croquis que nous devons à Archéo-Poterie de La Roquebrussane (Var) chez qui nous avons acheté des reproductions pour notre exposition sur la vaisselle à travers les âges, présentée à Puyloubier.



Le four semi-enterré était constitué de la façon suivante :

- L'aire de chauffe où l'on enfournait le bois coupé dans les forêts environnantes.
- Le Foyer et la mise à feu.
- Un couloir voûté, l'alandier donnant accès à la chambre de combustion sur laquelle, la pièce maîtresse, la sole, était équipée de trous, les cerneaux, alimentant plusieurs tubes en terre cuite, les tubuli, qui, depuis la chambre de cuisson drainaient et répartissait la chaleur où étaient disposées ¿gs poteries à cuire.

 Les fumées s'échappant vers l'extérieur assuraient une meilleure ambiance de cuisson, tout cela aidant à la gestion des fours et donnant de meilleurs résultats.

Si les généralités de la conception de ces fours étaient similaires, les aménagements secondaires (solidité, installation, importance) devaient être adaptés au lieu d'implantation mais aussi, en suivant les conseils des potiers. Par exemple, une chape réalisée en argile sur les parois de la chambre de cuisson, améliorait la répartition des calories, d'où des cuissons uniformes et moins de défauts.

La cuisson proprement dite se réalisait autour de 1000 degrés mais cette estimation nous est donnée grâce à la reconstitution de ces gestes et opérations techniques plus adaptés par nos potiers locaux, M. Aguilon de La Roquebrussane et Mr Trubert de Simiane Collongues, nos fournisseurs en fac-similés.

La montée en température se faisait progressivement et si celleci était rapide, elle pouvait être à risque pour la solidité de la poterie, d'où un « second choix » important engendré par des défauts de cuisson que nous retrouvons sur nos sites de potiers. Durant la période de refroidissement, qui devait être, elle aussi, très surveillée, des problèmes similaires pouvaient se produire. La durée de la cuisson pouvait s'échelonner sur 4 ou 5 jours avant le défournement qui devait être réalisé le four froid.

Le triage et une vérification s'imposaient afin de mettre à l'abri les pièces décrétées du « Premier Choix ».

Question Décors, les potiers Gallo-Romains étaient des artistes en se servant d'une panoplie énorme de dessins différents (1500 à 2000 recensés pour certains ateliers).

Une majorité prend pour modèle le monde végétal (début l° siècle), ensuite viennent les personnages (humains et Dieux), puis le monde animal assez vaste (sanglier, chien, oiseaux, etc...). Les symboles religieux ou décoratifs sont aussi présents. Mais, est-ce que les acheteurs, propriétaires de « Villae Rustica » pouvaient choisir? .

On trouvait aussi des reproductions de la vie quotidienne de ces Romains (Jeux de cirques, arènes, mises à mort, sujets érotiques plus tardivement).

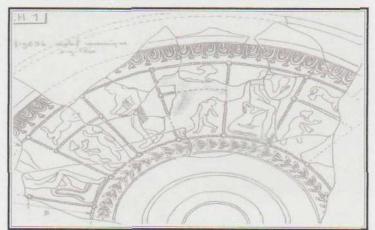
Nous ne nous étendrons pas sur les marques de ces sigillées. Il faut savoir néanmoins que certaines portaient des estampilles comme celle retrouvée à Pion Para à Trets (voir ci-dessus); d'autres, des marques anépigraphes qui permettaient aux potiers de tenir leur comptabilité de fabrication entre autre.

Afin de terminer cette modeste description d'une si prestigieuse poterie du monde romain dont un grand nombre de potiers seront Gaulois (quelquefois par obligation), nous vous conseillons une promenade bucolique à la visite de ces sites de La Graufesenque à Millau, à Montans dans le Tarn et à Banassac en Lozère, à la découverte de ces ateliers sauvegardés et mis en valeur.

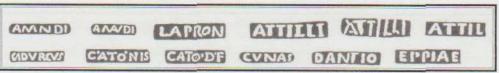


Fragments Sigillées rouges, Villae Rustica, plaine de l'Arc





Décors d'une Sigillée rouge - Plaine de l'Arc



Quelques estampilles des ateliers de MONTANS (Tarn)

Sources: Céramiques Sigillées et Potiers Gallo-Romain de Montans – Thierry Martin 1996 Photos et Etudes de la SERHVA Trets

## La PagLa Page Provençale

Voici un poème de Valère BERNARD tiré d'un ouvrage imprimé à PARIS chez G. Richard & C° le 20 septembre 1883, avec sa traduction en français de l'auteur. Ce poème nous avait été transmis par notre Ami, Paul NOUGIER, † dans les années 2008, il était Président Honoraire du Comité Valère Bernard.

#### I JOUVÈNT

Ad armas ! seinor.
Roman de Jaufre.

Que dison li vèi courpatas
Davans li crous dis óuratòri,
Que dison li bòchi tristas
Vergougnous au founs de si bòri ?
Dison que sian de tantalòri
Tremoulant quand bouffo lou vènt :
Malan de Diéu! pèr faire flòri
Abouras-vous tóuti jouvènt!

Car tau qu'un soulèu esvartas L'aire carga de languitòri; Davans vosto esplendour, boutas Li mescresènt, aquéli pòri, Devendran blanc coume l'evòri E fugiran plen d'espravènt : Ei plus lou tèms dóu dormitòri, Abouras-vous tóuti jouvènt!

Aubouras-vous fier e cantas L'inne de jouvènço e de glòri. Noste mot d'ordre es : « Libertas. » Dins la tempèsto o lou tèms sòri, Dins la batèsto e soun tafòri, Au mistrau coume au caraven L'ounour sara nosto belòri : Abouras-vous tóuti jouvènt !

#### **MANDADIS**

Prince, pren gardo! La vitòri Eme nous autre mounte e ven : Pèr faire arasso dins l'istòri, Abouras-vous tóuti jouvènt!

#### **AUX JEUNES**

Aux armes ! seigneurs.
Roman de Jaufre.

Que disent les vieux corbeaux
Devant les croix des oratoires,
Que disent les boucs attristés
Honteux au fond de leurs repaires ?
Ils disent que nous sommes des songes-creux Tremblants lorsque souffle le vent :
Malédiction de Dieu! pour secouer le monde Levez-vous tous, les jeunes!

Car tels qu'un soleil vous faites vibrer L'air chargé de langueurs ; Devant votre splendeur croyez-le, Les médisants, ces fruits secs Deviendront blanc comme l'ivoire Et fuiront pleins d'épouvante : Ce n'est plus l'heure de somnolences Levez-vous tous, les jeunes!

Levez-vous fiers et chantez L'hymne de jeunesse et de gloire. Notre devise est : « Libertas. » Dans la tempête ou l'acalmie, Dans la bataille et ses clameurs, Au midi comme à l'ouest L'honneur sera notre seule armure : Levez-vous tous, les jeunes !

#### **ENVOI**

Prince, prends garde! la victoire Avec nous monte et s'approche: Pour faire époque dans l'histoire Levez-vous tous, les jeunes!

Note: Ce poème tiré de l'ouvrage LI BALLADO D'ARAM (Les Ballades d'Airain) a été écrit par l'auteur qui n'avait que 23 ans et élève de l'Ecole Nationale des Beaux Arts, et dédié à son maître Puvis de Chavannes.

#### SOCIETE d'ETUDES et de RECHERCHES de la HAUTE VALLEE de l'ARC BP 19 13530 TRETS

e-mail: serhva13@orange.fr
Site Web: http://serhva.tipoun.com

## LA HAUTE VALLEE de l'ARC

Directeur de la publication : Marcel GIRAUD

## Abonnement 2020

Je m'abonne à la revue « La Haute V		
□Pour l'année 2020 - 4 numéros · NOM	- <b>20 euros</b> Prénom	
Adresse Code postal & Ville		
Je joints mon règlement de€ p	oar chèque bancaire ou postal à l'ordre SERHVA	
Abonnement et/	ou Adhésion à la SERHVA	
Je m'abonne à la revue et adhère à l	a SERHVA – année 2020 – 4 numéros	
□A titre Individuel	20 euros	
□A titre Familial ( 2 personr	nes, couple ) 30 euros	
□A titre Étudiant		
□Membre Bienfaiteur (Don li	bre)euros	
J'adhère à la SERHVA ( sans abonne	ment )	
□Cotisation unique	16 euros	
NOM	Prénom	
Adresse	Code Postal/Ville	
Téléphone facultatif	E-mail facultatif	
Je joints mon règlement de€ po	ar chèque bancaire ou postal à l'ordre de la SERHVA	

■ Mettez une croix dans la case retenue pour votre choix.